

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 10 janvier 2024
Date d'affichage 10 janvier 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20240116-DEL_24_01_16_1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/01/2024

Nombre de conseillers

en exercice 29
présents 19 + 10 procurations
votants 29



L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE

Le SEIZE JANVIER à dix-sept heure trente,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Laurent PHILIBERT, M. Eric PAPILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Dominique MORANCE, Mme Françoise PELLODI, M. Carl GUILLEMIN, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Edith ALIX, M. Nicolas CHABLE, M. Christophe BISI, M. Franck POTAUFEUX, M. Gérard GUESNE, Mme Olivia JAMAIN, M. Emmanuel BOIS, Mme Marie DENONELLE, M. Lionel COUTEMANCHE.

Excusés :

M. Thierry BODIN,	(Pouvoir donné à Mme Cécile KNITTEL)
Mme Catherine CHANTEPIE,	(Pouvoir donné à Mme Sylvie SEQUEIRA)
Mme Sophie DOLLON	(Pouvoir donné à M. Christophe BISI)
Nicolas GUILLARD,	(Pouvoir donné à M. Gérard GUESNE)
Mme Delphine LETESSIER,	(Pouvoir donné à Mme Bénédicte MARCHAIS)
Mme Audrey MAMONTEIL,	(Pouvoir donné à M. Emmanuel BOIS)
M. Gaëtan THOMAS,	(Pouvoir donné à M. Didier REVEAU)
Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN,	(Pouvoir donné à Mme Christiane VAN RYSSEL)
Mme Marie-Hélène TROUILLOT,	(Pouvoir donné à Mme Françoise PELLODI)
M. Emmanuel VIGNERON,	(Pouvoir donné à M. Eric PAPILLON)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Françoise PELLODI a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

MODIFICATION DE LA LISTE DES MEMBRES DU SIVU SANTE PSSV

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L5212-7 du CGCT,
Vu le rapport du Maire.

Considérant que le 18 décembre 2019, Monsieur le Préfet de la Sarthe a autorisé la création du SIVU SANTE PSSV à compter du 1^{er} juin 2020.

Considérant que les statuts du syndicat mentionnent que celui-ci est représenté par un comité syndical dont les membres sont désignés conformément aux dispositions de l'article L5212-7 du CGCT.

Considérant que ce comité est composé de 8 délégués titulaires et de 8 délégués suppléants, élus par les Conseils municipaux des communes membres.

Considérant que chaque commune membre, La Ferté-Bernard et Cherré-Au, désigne leurs 4 délégués titulaires et leurs 4 délégués suppléants élus.

Considérant que dans ces conditions le Conseil municipal devra se prononcer sur la désignation de ces membres.

Considérant que la composition actuelle est la suivante :

Délégués titulaires : Didier REVEAU, Sylvie SEQUEIRA, Bénédicte MARCHAIS, Catherine CHANTEPIE.

Délégués suppléants : Edith ALIX, Christophe BISI, Dominique MORANCE, Gaëtan THOMAS.

Il a été proposé au Conseil municipal de modifier la composition des représentants de la Ville de la manière suivante :

Délégués titulaires :

Didier REVEAU, Christophe BISI, Bénédicte MARCHAIS, Catherine CHANTEPIE.

Délégués suppléants :

Sylvie SEQUEIRA, Edith ALIX, Dominique MORANCE, Gaëtan THOMAS.

Considérant que le Conseil municipal, après débat, n'adopte pas la proposition ci-dessus et en formule une nouvelle, qui est la suivante :

Délégués titulaires : Sylvie SEQUEIRA, Christophe BISI, Bénédicte MARCHAIS, Catherine CHANTEPIE.

Délégués suppléants : Didier REVEAU, Edith ALIX, Dominique MORANCE, Gaëtan THOMAS.

Après en avoir délibéré,

VALIDE la proposition de nomination comme suit :

Délégués titulaires : Sylvie SEQUEIRA, Christophe BISI, Bénédicte MARCHAIS, Catherine CHANTEPIE.

Délégués suppléants : Didier REVEAU, Edith ALIX, Dominique MORANCE, Gaëtan THOMAS.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjoints, à effectuer toutes les démarches, à signer tous documents visant au bon déroulement de cette opération.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le secrétaire de séance
Françoise PELLODI

Pour Copie conforme
Le Maire,
Didier REVEAU